

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU : JEUDI 6 NOVEMBRE 2008

ECOLE : Elémentaire Georges DEBONO

COMMUNE :SERMAISE

PARTICIPANTS

Représentants de Parents

Enseignants

Mairie

Mme DEGUERRE

Mme DA COSTA CP

M HAUTEFEUILLE

M GILOT

Mmes CELLA et MEHNOUK CE1

Mme LACOSTE

Mme MONTEL

Mme ROCA CE2

M CLABASSI

Mme PARADIS

M DECOURTY CM1

M WIES

Mme BRUANDET CM2

Mme POUILLER : suppléante

Mme MATGNON : suppléante

ORDRE DU JOUR :

- Règlement intérieur
- Bilan de rentrée
- Dispositif d'aide individualisée
- Activités de l'année
- Coopérative
- Manifestations
- Organisation périscolaire

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

1. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école est modifié en ce qui concerne l'article 1 et adopté par le Conseil d'Ecole.

2. BILAN RENTREE

20 CP : Mme DA COSTA

28 CE1 : Mmes CELLA et MEHNOUK

27 CE2 : Mme ROCA

24 CM1 : M DECOURTY

20 CM2 : Mme BRUANDET et Mme HARRAZI

3. DISPOSITIF D'AIDE INDIVIDUALISEE

Ce dispositif fonctionne depuis le 6 octobre de 8H20 à 8H50. Les enfants concernés sont proposés en conseil des maîtres et participent à ce dispositif sur une période donnée et avec l'accord des parents.

4. ACTIVITES DE L'ANNEE

Dans le cadre du projet d'école :

Nous avons retenu 3 priorités :

1. « Apprendre avec son environnement » :

Nous organisons un cycle orientation sur l'année pour aboutir à une course d'orientation en fin d'année.

2. « S'affronter individuellement et collectivement » :

Toutes les classes participeront à la course de longue durée.

CE1 : Roller en octobre, novembre puis avril, mai, juin selon la météo.

CE2 : Equitation

CM1 et CM2 : Rugby

CM2 : Vélo

3. « Etre citoyen dans sa commune

Nettoyage de printemps

Intervention de la BPDJ en CP, CE2, CM1 et CM2.

Pour la pratique des arts visuels, nous avons retenu la photographie :

Toutes les classes ont un projet d'activité autour de la photographie pour une exposition en fin d'année au sein de l'école.

Au mois de novembre, dans le cadre de la fête de la science, toutes les classes auront une intervention de l'Association planète science sur le thème de la géologie et particulièrement, les volcans.

Un spectacle gratuit est proposé aux familles samedi 22 et dimanche 23 novembre 2008.

Informatique : La municipalité a passé une commande. Tous les écrans d'ordinateurs vont être changés par des écrans plats. 26 écrans plats ont été commandés, ainsi que des souris et hauts – parleurs.

Un rétro – projecteur avec écran est mis à la disposition des 2 écoles.

Les enseignants remercient l'équipe municipale.

La municipalité offre également pour Noël, un spectacle et un cadeau aux deux écoles.

5. COOPERATIVE

Le montant de la coopérative s'élève actuellement à 3 576,90€. Mme Lacoste remet un chèque de 350,00€ de l'Association ensemble « petits et grands » à la coopérative de l'école.

Les gains de la fête de l'école s'élèvent à 1 591,29€.

6. MANIFESTATIONS

L'équipe enseignante de la maternelle, ainsi que les parents élus se joignent à nous pour aborder ce point commun aux deux conseils d'école.

Mme Bruandet rappelle que la suppression de l'école le samedi matin crée des difficultés pour la participation aux diverses manifestations.

Il faut rappeler que cette décision a été prise pour uniformiser le calendrier national et ainsi permettre aux familles de se retrouver.

M Le Ministre a précisé qu'il est déjà assez compliqué de s'organiser quand on travaille toute la semaine et également quand on est divorcé ou à la tête d'une famille recomposée.

Ces heures du samedi matin sont utilisées pour de l'aide individualisée pour certains élèves pendant la semaine, le matin à 8h20 et la concertation ou formation pour les enseignants.

Nous avons choisi d'aider le maximum d'élèves et c'est pourquoi, nous utilisons ces heures auprès de nos élèves afin de répondre à la charge qui nous incombe de transmettre aux élèves les connaissances et compétences.

Pour les différentes manifestations, Mme Bruandet précise qu'il n'est pas autorisé de demander aux élèves de venir à l'école le samedi et de travailler en classe sur un projet où tous les enfants ne pourront pas être présents.

Mme De Oliveira précise que la participation des enseignants sera du bénévolat et qu'il n'est pas possible de demander à quiconque de venir travailler sans être rémunéré.

L'équipe enseignante des deux écoles s'est réunie en réunion de pré – rentrée et a décidé de faire la proposition suivante :

- de préparer dans chaque classe un travail autour de la fête de Noël sans participation au marché de Noël qui demande un investissement trop important tous les ans pour l'école élémentaire. L'école maternelle accepte de participer au marché de Noël car l'activité pour fabriquer les objets vendus est plus facile à introduire dans les programmes de l'école maternelle.

- de proposer aux élèves de venir déguiser à l'école le jour du carnaval, en défilant dans les rues pour les plus grands de l'école élémentaire et de finir par un goûter avec les 2 écoles.
- de faire une activité pour la fête de l'école, un vendredi après – midi et de poursuivre la soirée avec la traditionnelle fête mais organisée par une association de parents où les enseignants ne sont pas obligés d'être présents lors de cette soirée.

Nous comprenons bien que l'ensemble des parents, ainsi que la municipalité souhaitent une fête d'école comme les années précédentes pour l'animation du village.

Malheureusement, nous ne pensons pas pouvoir organiser cette fête de la même façon pour toutes les raisons évoquées.

Les parents élus et la municipalité souhaitent la participation des 2 écoles au marché de Noël, ainsi qu'une fête d'école comme les années précédentes. Les parents proposent de distribuer dans les cahiers des élèves, un sondage auprès des parents afin de connaître leurs souhaits au sujet de ces manifestations.

Les enseignants proposent de repenser leur proposition en fonction du résultat de ce sondage et donneront leur décision définitive le lundi 17 novembre auprès des parents élus.

7. PERI SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE : Les inscriptions se font par l'intermédiaire de l'école au mois.

GARDERIE – ETUDE : L'étude a commencé une semaine après la rentrée car il est difficile de trouver des personnes volontaires pour assurer ce service. Les enfants sont donc allés en garderie la première semaine. La municipalité s'engage à financer ce service, exceptionnellement au tarif de l'étude.

Prochain Conseil d'école : Jeudi 12 mars 2009 à 20H00.

Fait à Sermaise, le 17 novembre 2008

Le président du conseil d'école :

Les parents d'élèves :